

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	29.06.2026	D2026-21	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 02 DU 29/06/2026
questions, numérotées de D2026-20 à D2026-25

DELIBERATION

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni au CCAS à FLERS, sous la présidence de Monsieur Georges LAVIGNE.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres élus : Monsieur Georges LAVIGNE, Madame Armelline SALLIOT, Madame Chantal GAUMER, Madame Sylvie DUFOUR, Monsieur Jean-Marc REMANDE

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Monsieur Didier BABONNEAU, Monsieur Eric MARIE

Tous présents, à l'exception de :

<u>Procurations</u>	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Jean-François BRISSET, Monsieur Didier BABONNEAU

EFFECTIF En exercice : 11 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2026-20 à D2026-25	9	9

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
22.06.2026	18h05	Sylvie MALOIZEL	19h40	2.07.2026

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	29.06.2026	D2026-21	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
-------	---

AA

Chers Collègues,

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il vous est proposé d'arrêter le compte de l'exercice précédent par le vote du compte administratif du budget général

Le compte administratif 2025 se résume comme suit :

BUDGET GENERAL CCAS	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	86 076,92 €
RECETTES DE L'ANNEE	375 707,54 €
DEPENSES DE L'ANNEE	-409 463,88 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE</u>	52 320,58 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	19 626,84 €
RECETTES DE L'ANNEE	4 525,33 €
DEPENSES DE L'ANNEE	-1 523,78 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE</u>	22 628,39 €
Report recettes	0,00 €
Report dépenses	0,00 €
<u>SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	22 628,39 €
<u>RESULTAT DISPONIBLE</u>	<u>74 948,97 €</u>

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président quitte la salle des délibérations au moment du vote.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 - APPROUVER le compte administratif de l'exercice 2025 du CCAS, tel qu'il est présenté.

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	29.06.2026	D2026-21	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

- 2 - AFFECTER** les sommes de :
- **52 320.58 €** en recettes de fonctionnement au c/ 002 Excédent de fonctionnement reporté,
 - **22 628.39 €** en recettes d'investissement au c/ 001 Solde d'exécution.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Georges LAVIGNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20260629-D2026-21-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026